

La réponse des régulateurs financiers à la crise

EIFR - *European Institute of Financial Regulation*

25 juin 2020

Sommaire

- 1. Une crise dont la source est exogène au secteur financier**
- 2. Assurer la continuité opérationnelle et prioriser le traitement de crise**
- 3. Soutenir le financement de l'économie**
- 4. Limiter la pro-cyclicité**
- 5. Promouvoir des réponses coordonnées**
- 6. Anticiper les conséquences et leçons de la crise à moyen terme**

Une crise exogène au secteur financier

- ❑ Contrairement à 2008, la crise Covid-19 ne trouve pas sa source dans le secteur financier
 - ❑ La **position de solvabilité et de liquidité** des banques s'est considérablement **renforcée** depuis la crise de 2008
 - ❑ En France, le **coût du confinement** = 1,5 point de PIB par quinzaine.
 - ❑ Incertitude sur le scénario de reprise économique
- ➔ **Priorité aux mesures permettant de soutenir les acteurs financiers dans leur rôle de financement de d'économie réelle**

Assurer la continuité opérationnelle et prioriser le traitement de crise

- Permettre aux acteurs de concentrer leurs ressources sur les priorités de la crise :
 - Assurer la **continuité des opérations** et rester vigilants face au **risque cyber**
 - Alléger les **demandes de reporting** réglementaire
 - **Décaler certains chantiers** réglementaires (application de Bâle III y compris la FRTB)

Soutenir le financement de l'économie

□ Utiliser la flexibilité du cadre existant :

- Encourager les banques à **utiliser les coussins** de capital et de liquidité
- Réduire le coussin contra-cyclique (*CCyB*) face au **retournement du cycle**
- Limiter les distributions de dividende pour **préserver les fonds propres et la capacité de financement de l'économie**

Soutenir le financement de l'économie

□ Assurer un traitement prudentiel adéquat des dispositifs de crise :

- Reconnaissance prudentielle des **moratoires**
- Prêts Garanti par l'Etat (PGE) comme **technique d'atténuation des risques**

□ Ajuster temporairement le cadre réglementaire de façon réactive (*quick fix CRR*) :

- **Anticiper le calendrier** : facteurs de soutien (PME, infrastructures), traitement prudentiel des logiciels
- **Ratio de levier** : révision du mécanisme d'exclusion des réserves BC pour améliorer son efficacité.

Limiter la pro-cyclicité

- Traiter les enjeux de **pro-cyclicité** :
 - des normes comptables : promouvoir une application non mécanique d'**IFRS 9**, mécanisme transitoire pour l'impact des provisions sur les fonds propres (*quick fix* CRR)
 - Des normes prudentielles : limiter l'impact de la volatilité sur les exigences au titre du **risque de marché** (mesure MSU, *quick fix* CRR).

- Réflexions sur rôle **des notations de crédit** :
 - Question de l'effet stigma et de son impact sur l'utilisation des coussins par les banques
 - Revoir les liens mécaniques avec les notations dans le cadre prudentiel

Promouvoir des réponses coordonnées



Basel Committee on Banking Supervision

BANK FOR INTERNATIONAL SETTLEMENTS



Anticiper les conséquences et leçons de la crise à moyen terme

- ❑ **Préparer une sortie des mesures transitoires** de façon coordonnée en évitant des effets de falaise
- ❑ **Tirer les leçons de l'application du cadre prudentiel dans le contexte de crise** (pro-cyclicité, risque cyber et résilience opérationnelle, utilisation des coussins)
- ❑ **Suivre les impacts à moyen terme de la dégradation de l'environnement de crédit**